

# Publication du montant des primes d'abattage pour les veaux

LES ECHOS | LE 03/12/1996

Le montant des primes d'abattage des veaux de moins 10 jours et des jeunes bovins mâles, destinées à lutter contre la surproduction de viande de boeuf en Europe, a été publié hier par la Commission européenne. Bruxelles a fixé à 120 écus par veau de race laitière et à 150 écus par veau d'autre race la prime d'abattage des très jeunes bovins mâles, appelée « prime Hérode ».

PUBLICITÉ



Rejouer la vidéo

inRead invented by Teads